

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 35 (1989)  
**Heft:** 3  
  
**Rubrik:** Télégrammes

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Nouveau média pour les Suisses de l'étranger

## L'image grâce à «Swiss News»

Fournir aux Suisses de l'étranger des informations télévisées sur l'actualité en Suisse, tel est l'objectif du magazine «Swiss News», qui paraît tous les quinze jours sous la forme d'une cassette vidéo.

En plus du «Messenger Suisse», du «Tages-Anzeiger» (édition pour l'étranger) et de Radio Suisse Internationale, qui étaient jusqu'ici les médias classiques qui leur étaient destinés, les Suisses de l'étranger disposent depuis septembre passé d'un nouveau média: les «Swiss News», une cassette vidéo produite par la maison Rincovision. Elle reprend pour l'essentiel des extraits du téléjournal ainsi que d'autres émissions diffusées par la télévision suisse alémanique, qui sont adaptés et commentés; il s'agit donc d'une émission inédite, en langue allemande. Mais il y a aussi des productions propres, par exemple sous la forme d'interviews en studio. Au vu des premières cassettes, on peut dire que la rédaction a réussi à sortir un magazine d'information d'un niveau professionnel.



Première interview en studio: Hans-Ulrich Indermaur, présentateur de «Swiss News» (à gauche), et Rudolf Wyder, directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger. (Photo: Eric Bachmann)

Les ambassades de Suisse figurent parmi les premiers abonnés. En outre, les entreprises peuvent obtenir des éditions «individualisées» de «Swiss News»; elles ont ainsi la possibilité de faire parvenir à leurs employés suisses qui travaillent à

l'étranger non seulement des informations générales mais aussi des nouvelles de la maison mère; il s'agit en quelque sorte d'un journal d'entreprise en vidéo. Le prix de l'abonnement a été fixé à Fr.s. 1900.- par an; il est donc élevé et sans doute inabordable pour la plupart des

intéressés individuels. En revanche, il paraît tout à fait raisonnable pour un grand nombre de sociétés de Suisses de l'étranger ou pour des intéressés qui se grouperaient pour souscrire un abonnement. JM

## Des enfants voyagent en Suisse



La Fondation pour les enfants suisses de l'étranger et Pro Juventute organisent en juillet et août 1989 une fois de plus des vacances pour les enfants suisses de l'étranger.

Peuvent y participer tous les en-

fants de 7 à 15 ans possédant la nationalité suisse ou dont la mère est d'origine suisse. Si votre enfant entre dans cette catégorie, nous vous offrons les possibilités de vacances suivantes en Suisse: participation à une colonie de vacances que nous organisons (à partir de 10 ans), vacances dans une famille suisse, ou vacances dans un home d'enfants (à partir de 10 ans).

La participation aux frais est proportionnelle à la situation financière.

Les formules d'inscription et les renseignements peuvent être obtenus auprès des représentations suisses à l'étranger ou directement auprès des Placements de vacances pour les enfants suis-

ses de l'étranger, case postale, 8022 Zurich.

Les inscriptions doivent être remises aux représentations suisses à l'étranger compétentes.

**Clôture des inscriptions:** fin mars 1989.

## Oui au français

L'automne passé, les citoyennes et citoyens des cantons de Zurich et de Thurgovie ont dit oui au «Frühfranzösisch», à savoir à l'introduction de l'enseignement du français en 5<sup>e</sup> classe primaire déjà, comme le font la plupart des autres cantons de Suisse allemande. Cela constitue une petite surprise, car ce projet était fortement combattu. La Suisse romande en particulier craignait que cette mesure

## Télégrammes

■ Sur l'aéroport de Moscou, la neige sera à l'avenir déblayée par deux fraiseuses à neige de fabrication suisse.

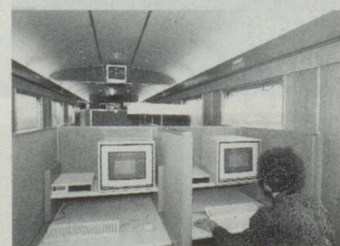
■ En lançant la campagne en faveur des économies d'énergie appelée «Bravo», qui donne des «trucs» simples pour économiser l'énergie, la Confédération veut contribuer à stabiliser la consommation d'énergie en constante augmentation.

■ Magnifiques résultats des 39 Suissesses et Suisses qui ont participé aux «Paralympics», les jeux olympiques pour handicapés qui se sont déroulés à Séoul après les Olympiades: ils sont rentrés en Suisse avec pas moins de 35 médailles en métal précieux.

■ L'écrivain suisse Friedrich Dürrenmatt veut léguer l'ensemble de ses œuvres littéraires à la Confédération.

- qui est également importante du point de vue politique - ne soit rejetée. (Au sujet de ce problème, voir les articles parus dans le «Messenger Suisse» n° 10, sous la rubrique «Forum».)

## Bureau roulant



Pour tester le marché, les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) mettent à la disposition des voyageurs, du lundi au vendredi, sur la ligne du pied du Jura (Genève-Neuchâtel-Bienne-Zurich), un wagon-bureau avec 16 places de travail. Ce bureau roulant est notamment équipé d'ordinateurs (voir photo). (Photo: CFF)